

LE RÉFÉRENDUM

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, je suis heureux de présenter une pétition dont les signataires réclament que la population soit consultée par voie de référendum avant toute modification constitutionnelle.

LA SANTÉ

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour présenter une pétition signée par de nombreux habitants de localités comme Cornwall, Winsloe, Kensington, Marshfield et Albany, toutes situées dans la circonscription de Malpègue, que je représente.

On peut y lire que, attendu que l'information scientifique soulève des doutes au sujet de l'innocuité des prothèses mammaires en silicone et que la Direction générale de la protection de la santé du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est au courant des dangers que présentent ces prothèses depuis plusieurs années, les pétitionnaires prient humblement le Parlement d'ordonner la tenue d'une enquête judiciaire indépendante sur le processus d'essai et d'approbation de tous les instruments médicaux, particulièrement des prothèses mammaires en silicone.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, conformément au Règlement de la Chambre, je désire présenter une pétition signée par un certain nombre d'habitants de la Colombie-Britannique qui rappellent que deux Canadiens, Christine Lamont et David Spencer, ont été condamnés à 28 ans d'incarcération dans une prison du Brésil.

Ces deux Canadiens ont été victimes de discrimination en ce qui concerne la détermination de leur peine et leur libération conditionnelle. La combinaison de toutes les irrégularités qui ont été commises offre au gouvernement du Canada assez de motifs pour demander réparation en leur nom et réclamer leur expulsion en conformité avec la loi brésilienne.

Par conséquent, les pétitionnaires prient le Parlement d'exhorter la secrétaire d'État aux Affaires extérieures à s'adresser au gouvernement du Brésil pour demander l'expulsion de Christine Lamont et de David Spencer ainsi que leur retour au Canada.

LES PHARES

M. Ray Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition exprimant les souhaits de milliers de gens de la Colombie-Britannique.

Les pétitionnaires demandent que le gouvernement fédéral applique immédiatement les modalités prévues dans le rapport sur l'avenir des phares, qu'il rétablisse les dix années-personnes dont il a privé le programme et

Affaires courantes

qu'il ramène le budget à son niveau antérieur, afin de maintenir et d'améliorer le réseau de phares installés sur la côte ouest pour que celui-ci demeure un filet de sécurité sur lequel puissent se fier les gens de la Colombie-Britannique pour le transport.

• (1020)

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'hon. Alan Redway (Don Valley—Est): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter à la Chambre une pétition signée par un certain nombre de mes électeurs, des Canadiens d'origine sri lankaise, qui habitent dans le secteur du parc Flemingdon situé dans ma circonscription.

Cette pétition donne suite aux recommandations de la récente mission canadienne qui a été envoyée à l'île du Sri Lanka pour promouvoir le respect des droits de la personne et qui a demandé que le Canada joue un rôle de premier plan en vue de faciliter la médiation internationale qui pourrait mener à la résolution du conflit qui règne dans ce pays.

Les pétitionnaires prient instamment le Parlement de bien vouloir inviter les parties au conflit du Sri Lanka, le gouvernement du Sri Lanka et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul, à accepter la médiation dans le conflit et à entreprendre des négociations en vue de conclure un accord international visant à garantir l'établissement d'une structure de gouvernement associé qui permettrait au peuple cinghalais et au peuple tamoul de vivre dans la paix et la liberté.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, nous répondons aujourd'hui à la question n° 266.

[Texte]

Question No 266—Mme Langan:

Au sujet de l'enquête actuellement en cours au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social sur la situation des femmes porteuses d'implants mammaires, a) le ministre consulera-t-il les critiques des partis de l'opposition en matière de santé et le Sous-comité sur la condition féminine à l'égard de l'incidence du cancer du sein chez ces femmes avant de confier l'enquête à une entreprise privée, b) qui sera interrogé dans le cadre de cette enquête, c) quand l'enquête commencera-t-elle, d) quand se terminera-t-elle, e) le rapport d'enquête sera-t-il déposé à la Chambre des communes?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): a) La sélection d'un entrepreneur chargé de mener l'enquête auprès des Canadiennes porteuses d'implants mammaires s'est fait par l'intermédiaire du ministère des Approvisionnements et Services, conformément à la politique gouvernementale sur les